



Mots. Les langages du politique

69 | 2002
Révolutions

Francesca Cabasino, *Formes et enjeux du débat public, Discours parlementaire et immigration*

Dominique Desmarchelier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/10713>
ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2002
Pagination : 154-156
ISBN : 2-84788-011-9
ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Dominique Desmarchelier, « Francesca Cabasino, *Formes et enjeux du débat public, Discours parlementaire et immigration* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 69 | 2002, mis en ligne le 14 mai 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/10713>

parce qu'elle n'admet pas le gouvernement de la volonté, mais seulement celui de l'autorité de la loi, c'est-à-dire de la nécessité ». Quel dommage que M. Deleplace se contente d'évoquer Maitron et Dolléans, sans soumettre les énoncés proudhoniens à la sagacité de ses analyses de discours, comme il l'avait si bien fait pour Mably, Mounier ou Brissot. Il est vrai que l'œuvre de Proudhon est si énorme – et parfois si paradoxale – qu'il y faudrait une seconde thèse, et de même facture.

Maurice Tournier

Francesca CABASINO, *Formes et enjeux du débat public, Discours parlementaire et immigration*, Rome, Bulzoni, 2000, 223 p.

Francesca Cabasino est professeure de français à l'Université de Rome « La Sapienza », Faculté de Sciences politiques. Elle consacre ses recherches à la pragmatique de l'énonciation et à l'argumentation dans le discours politique.

À partir de la notion de « polylogue différé », elle se propose de caractériser le débat parlementaire. « La nature particulière de l'échange parlementaire met en relation une pluralité d'acteurs, mais on ne peut pas dire qu'une véritable interaction ait lieu. En effet les participants au débat sont obligés par un règlement très contraignant de suivre un ordre d'intervention donné et de respecter le temps de parole prévu par le président au début de la première séance¹. À cause de cette dislocation, le résultat est le contraire d'un dialogue spontané ». Son étude porte sur la comparaison entre deux projets de lois au Parlement français : le projet Debré présenté par la droite et le projet Chevènement, dit RESEDA (Relatif à l'Entrée et au Séjour des Étrangers et au Droit d'Asile) élaboré par la gauche à quelques mois de distance. Le corpus est sélectionné sur la base du compte rendu intégral des séances du Sénat (4 et 5 février 1997 et 21, 22 et 27 janvier 1998) et de l'Assemblée nationale (8 avril 1998 lors de discussions en dernière lecture) publié dans le *Journal Officiel*.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. La première est constituée de rappels théoriques sur les fondements de l'analyse du discours. La

1. Le temps de parole varie selon l'importance numérique du groupe d'appartenance. Dans la discussion générale du projet de loi en question, le 4 février 1997, on passe des 71 minutes accordées au RPR, aux 62 des Socialistes et aux 28 minutes du Groupe Communiste républicain et citoyen. Le même ordre sera respecté dans la séance du 21 janvier 1998, avec de très légères modifications concernant les contraintes de temps.

deuxième fait l'hypothèse que ces deux projets de loi, proches quant à leur thématique, reposent en réalité sur deux idéologies opposées. Pour étayer son argumentation, l'auteure étudie en particulier les questions rhétoriques et les types d'argumentations qu'elles entraînent. À travers une analyse fine des diverses modalisations (déontiques, épistémiques) elle montre que le propre de ces fausses questions – qui n'appellent aucune réponse – est de mettre en doute l'argumentation de l'adversaire. On pourra toutefois se demander si ce critère permet à lui seul à distinguer deux idéologies dans la mesure même où chaque camp partisan y recourt.

La troisième partie, qui nous paraît la plus originale, s'attache à décrire le rituel des interruptions, c'est-à-dire des interventions d'orateurs non inscrits à l'ordre du jour de la discussion. « Ces séquences ritualisées, qui offrent aux locuteurs des solutions langagières immédiatement disponibles et susceptibles de s'adapter à l'évolution de la discussion, perdent donc leur caractère de spontanéité pour prendre les contours flous et à la fois précis d'une stratégie de diversion, s'appuyant sur un plan d'action préétabli ».

« Si la dénonciation explicite de la mauvaise foi du locuteur représente l'un des arguments récurrents de cette parole parallèle, exprimée par de simples exclamations ou des interrogations nominales, elle ne se borne pas seulement au contenu du discours, mais peut se situer au niveau métadiscursif et établir un système de relations conflictuelles, corollaire d'une absence de communication réelle. Ainsi des formes dépréciatives – comme l'adverbe *décidément* ! ou le pronom indéfini à fonction ironique *n'importe quoi* – sont-elles utilisées comme des contre-arguments fugaces, notamment quand le thème de la discussion a trait à la limitation des libertés ».

La quatrième partie est consacrée à ce que l'auteur nomme « Thématization ». Sous ce terme, qui demanderait une définition plus précise tant l'usage qui en est fait en linguistique est fluctuant, F. Cabasino souhaite mettre à jour les principaux thèmes abordés dans les débats. À partir de « *Mots Clés* », elle souligne de façon souvent convaincante les visées stratégiques des deux camps. En insistant sur les procédés de désignation (catégorisation), puis de justification enfin sur les opérations de reconfiguration, on assiste à la mise en place de véritables stratégies argumentatives. La principale consiste en un appel au consensus républicain. En convoquant les valeurs éternelles de la France, chaque camp tente de légitimer soit la nécessité d'un nouveau texte (stratégie majoritaire) soit de montrer les conséquences néfastes du texte proposé (stratégie d'opposition). Autour des couples « fermeté et

dignité » ou encore « immigration et intégration » vont se dessiner dans le fil même des débats les limites entre les deux camps. Cette partie s'achève sur l'exposé d'une « construction identitaire » fondée pour la Gauche sur le « droit à la différence » associé au « devoir d'accueil », et reposant pour la Droite sur le refus de « l'altération de l'identité française ».

La dernière partie offre un corpus à la fois riche et représentatif (80 pages, soit deux séances au Sénat). Ces textes permettent au lecteur de reconstituer (à partir de transcriptions qui ne reflètent qu'une vision policée des propos réellement tenus) le fil du débat et le jeu des enchaînement discursifs.

L'ouvrage de F. Cabasino constitue une contribution originale à l'analyse des discours parlementaires.

Dominique Desmarchelier

Antoine de BAECQUE, *Les éclats du rire. La culture des rieurs au XVIIIème siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 2000.

Après avoir étudié les représentations du corps en révolution (*Le corps de l'histoire. Métaphore et politique (1770-1800)*, Calmann-Lévy, 1993) à partir de l'autoreprésentation politique d'une société, puis l'univers symbolique des cadavres politiques en l'An II (*La gloire et l'effroi*, Grasset, 1997), sur le modèle de la sublime abjection déployée de manière spectaculaire au cours de la mort de Marat, Antoine de Baecque aborde un aspect encore mal connu d'une culture des Lumières dont il nous a récemment proposé une synthèse (*Histoire culturelle de la France*, tome 3, *Lumières et liberté*, Le Seuil, 1998), la culture des rieurs. L'étude des modalités d'émergence d'un âge du rire républicain clôt ainsi provisoirement un parcours fondateur d'une nouvelle histoire culturelle.

De cette « guerre du rire » généralisée au cours du 18^e siècle, il ressort une grande diversité d'itinéraires de sociétés, de lignées ou de personnalités que l'auteur s'efforce de retracer sur la base d'une connaissance exhaustive des sources imprimées, journaux compris, conservées à la Bibliothèque nationale de France en la matière. Trois genres comiques dominent ici : le « bel esprit » des calotins, puis des persifleurs, le « langage populaire » de la farce grotesque inscrite dans la tradition burlesque, enfin « la gaieté de l'esprit français » devenue « gaieté nationale » avec la Révolution française. Mais une telle étude ne constitue